

# BLV Mag

n° 223

Octobre 2023

NUMÉRO SPÉCIAL

ARGENT PUBLIC BIEN GARDÉ



SÉCURITÉ

POUVOIR D'ACHAT

CADRE DE VIE

AUCUNE  
AUGMENTATION  
D'IMPÔTS À  
BOURG-LÈS-VALENCE

**BILAN DE MI-MANDAT**

CE QUE LA MUNICIPALITÉ A FAIT POUR VOUS DEPUIS 2020

# Sommaire

- 4 La rétro du mois**  
Les temps forts en image
- 5 L'agenda**  
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6 Le dossier**  
Bilan de mi-mandat : ce que la municipalité a fait pour vous depuis 2020
- 12 Interview**  
de Madame le Maire
- 14 Les tribunes**  
Libre expression
- 15 L'état-civil et les brèves**



## L'achèvement du projet Girodet touche à son terme

Avec les dernières finitions de la passerelle et du belvédère, l'aménagement global de l'Île-Parc Girodet, site de 12 hectares entièrement transformé en lieu de vie et de loisirs prisé des Bourcains, est sur le point d'être achevé.

## Mairie de Bourg-lès-Valence

Retrouvez toute l'actualité de votre ville :

[www.bourg-les-valence.fr](http://www.bourg-les-valence.fr)



**UN NUMÉRO  
UNE SOLUTION !**



**0 800 026 500** Service & appel gratuits

[numero.vert@bourg-les-valence.fr](mailto:numero.vert@bourg-les-valence.fr)

Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

**VOUS SIGNALEZ...  
NOUS INTERVENONS !**

Ligne ouverte du Lundi au Vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

## Le dessin de l'actu

par *Laurent Miraglia*



# Entre nous...

“ Avec détermination et responsabilité, l'équipe municipale œuvre sans relâche pour traduire en réalisations et en actes concrets les engagements inscrits au plan de mandat. ”



**Marlène Mourier**  
Maire de Bourg-lès-Valence

Il y a maintenant plus de trois ans, vous m'avez renouvelé votre confiance en m'élisant Maire de Bourg-lès-Valence pour un deuxième mandat. Trois ans durant lesquels, avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous nous sommes efforcés de poursuivre le travail débuté dès 2014 pour transformer notre ville et améliorer la vie de ses habitants.

Trois ans, aussi, qui n'ont pas été sans obstacle, à l'image de la crise du Covid-19 à laquelle nous avons été confrontés dès 2020, et avec elle, son lot de restrictions sanitaires, avec lesquelles nous avons dû composer durant de longs mois. Puis, nous avons ensuite subi les conséquences de l'inflation, avec, en particulier, une envolée inédite des prix de l'énergie. Ces dépenses, aussi importantes qu'imprévues, nous ont conduits à redoubler de vigilance dans notre gestion des deniers publics, sans toutefois céder à la facilité d'en faire porter la charge aux Bourcaines et aux Bourcains,

en n'augmentant pas, par exemple, la taxe foncière, comme de nombreuses autres communes en ont fait le choix.

Malgré ces difficultés, notre volonté de mener à bien les projets pour lesquels vous nous avez élus est toujours demeurée intacte. Avec détermination et responsabilité, nous avons maintenu le cap et n'avons eu de cesse d'œuvrer sans relâche pour traduire en réalisations et en actes concrets les engagements inscrits dans notre programme et prévus au plan de mandat.

Un grand nombre d'entre eux ont ainsi d'ores et déjà été achevés. D'autres sont en bonne voie de l'être et verront le jour dans la seconde partie de la mandature.

À mi-parcours de ce mandat 2020-2026, nous vous proposons d'en faire un tour d'horizon dans ce numéro spécial du BLV Mag.



BLV Mag • Directrice de la publication: Marlène Mourier • Direction de la communication: Léa Charlon, Cédric Laurent • Maquette et mise en page: Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos: Yannis Buliard, Yoann Prin, Michel Fabrol, Cédric Laurent • Impression: Menard • Tirage: 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal: à parution • Date de parution: Octobre 2023 • Distribution: Distribal.

# La rétro du mois — Les temps forts en image



4 septembre - Visite de l'exploitation  
La Ferme des Gamelles, dirigée par Élodie Merlin



Du 9 au 16 septembre  
Voyage des seniors dans le Cantal organisé par le CCAS



Du 11 au 15 septembre  
Exposition d'artistes sur le thème de la passerelle



13 septembre - Théâtre le Rhône  
présentation de la saison 2023-2024



19 septembre - Inauguration de la résidence  
"Les Artistes" de Drôme Aménagement Habitat



20 et 21 septembre  
9e édition du salon Tech & Bio



27 septembre - Remise de la médaille d'or du  
tourisme à Josette Léorat



Octobre rose - Bourg-lès-Valence soutient la lutte  
contre le cancer du sein

# L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



## Maison du Pouvoir d'Achat Permanences chaque mercredi de 14 h à 17 h

Venez bénéficier des offres négociées à tarif préférentiel par la municipalité pour des contrats de mutuelle santé, d'assurance habitation, d'alarme individuelle, d'assurance animale, des dispositifs anti-moustiques, des livraisons de fioul, de pellets...

Mairie sur rendez-vous: 06 09 67 92 96



## Cérémonie des nouveaux arrivants Samedi 18 novembre à 11h

Salle des mariages - Mairie



## Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Vendredi 24 novembre à 14h

Flashmob des élèves du lycée des 3 sources - 110, chemin du Valentin



## Marché de Noël

Samedi 2 et dimanche 3 décembre

place des Rencontres

# Trois ans d'actions et de réalisations au service de Bourg-lès-Valence et de ses habitants

Afin de construire le Bourg-lès-Valence de demain et améliorer toujours plus le bien-être des habitants, l'équipe municipale a mis en œuvre ses engagements pour une ville encore plus dynamique, plus sûre, plus écologique, plus solidaire, plus humaine. Tour d'horizon de l'avancement des différents projets à mi-mandat.

## Une ville encore plus **dynamique**

**Achèvement de l'Île-Parc Girodet, lieu de vie très prisé des Bourcains, des habitants de l'agglomération et des touristes**

- Un site de **12 hectares**, propice à la détente et aux loisirs : guinguette, espaces de jeux et de pique-nique, brumisateurs,...
- Itinéraire officiel de la **ViaRhôna**
- Un havre de **nature privilégié** : plantation de **2 500 arbres** et **10 000 arbustes**, labellisation comme **refuge de biodiversité par la Ligue de Protection des Oiseaux**
- Fin de l'aménagement global avec l'**ouverture prochaine de la passerelle et du belvédère**



L'ancienne passerelle avant l'aménagement du site



## Une entrée de ville valorisée

- **Plantation de 16 palmiers** cultivés localement (à Livron-sur-Drôme)
- Des arbres sélectionnés pour leur résistance aux conditions climatiques et aux nuisibles
- Un aménagement pour indiquer **l'entrée de Bourg-lès-Valence** aux visiteurs et les inciter à découvrir la ville



## Éducation : plus de 3 millions d'euros d'investissements pour rénover les écoles

Programmation établie sur 5 ans. Ont été réalisées :

- la **rénovation du groupe scolaire** Moulin d'Albon
- **l'isolation des toitures** de l'école maternelle Germain Fraisse

## Les modes de déplacements doux encouragés

Plan Mobilités douces :

- 11,5 kms de pistes cyclables aménagés d'ici la fin du mandat
- À terme, un réseau cyclable de 49 kms



## La place de la culture favorisée

Exposition Lez'Arts Bourcains, concours d'artistes lors des Fêtes du Rhône, exposition sur le thème de la passerelle...



## Développement du sport

- Rénovation de la piscine d'été en coopération avec Valence Romans Agglo
- Semi-marathon
- Aménagement du terrain de football de Girodet Sud
- Réhabilitation des vestiaires du stade des Combeaux...



## Des voiries rénovées

Allée Joland, côte Saint-Pierre, rue Barnave, les quais après les travaux de la passerelle...



## Un patrimoine architectural valorisé grâce à l'opération façades

**Soutien financier jusqu'à 50%** accordé aux habitants du Vieux Bourg, de Chony, avenue Marc Urtin, avenue Jean Jaurès, rue Ponsoye et rue Vérot



## Accompagner l'essor de la vie associative

Lancement du projet d'un nouveau lieu pour les associations



## Déploiement d'un plan commerces en soutien aux commerçants de proximité



# Une ville encore plus sûre



## Bourg-lès-Valence, 1<sup>ère</sup> "ville 30" de Drôme-Ardèche

Pour protéger l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, trottinettes, rollers, personnes à mobilité réduite ou avec des poussettes...), la **limitation de vitesse à 30km/h devient la règle** sur l'ensemble de la commune dès le 6 novembre, tandis que certains quartiers seront limités à 20km/h. **Les zones à 50km/h deviennent l'exception.**



## Une présence renforcée des agents de la police municipale

- Les agents de police municipale sont au **contact direct des habitants** lors de patrouilles en journée et grâce au **déploiement de brigades de nuit** et de **week-end** aux beaux jours
- Surveillance accrue aux abords des écoles



## Un logiciel d'intelligence artificielle pour lutter contre l'insécurité routière

Il contribuera à renforcer la verbalisation des chauffards et à réduire le risque d'accidents graves.



## Plus de 50 caméras pour renforcer la vidéo-protection :

- Mise en place progressive : + 5 / an en moyenne
- Caméras classiques
- Caméras à lecture de plaques
- Caméras nomades
- Caméras "chasseur" pour lutter contre les dépôts sauvages

- **Des effectifs renforcés** : 15 agents du service de la police municipale dont des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)
- **Des citoyens vigilants dans 6 quartiers**
- **Le déploiement de l'opération tranquillité absences/vacances** : les habitants préviennent la police municipale, lors de leur absence prolongée, pour que ses agents effectuent chaque jour des patrouilles près de leur domicile
- **Des réunions régulières avec le Directeur Départemental de la Sécurité Publique et les acteurs du territoire** au sein du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, de la Commission droits et devoirs (avec les acteurs du logement)
- **Le salon régional de la sécurité territoriale** : à destination des maires et des responsables des forces de l'ordre, cet événement présente les dernières technologies de sécurité

# Une ville encore plus écologique



## Environnement : des espaces publics plus végétalisés

Des îlots de fraîcheur sont créés pour améliorer le cadre de vie et lutter contre le changement climatique (square Terrisse, parvis de la mairie, place Ebersbach, MPT de Chony, avenue M. Urtin, rue Pompéry, avenue E. Manoury...).



## 18 récupérateurs d'eau pour faire face à la sécheresse

Raccordés aux toits des bâtiments municipaux, ces récupérateurs permettent d'**assurer la continuité de l'entretien des plantations** de la commune en cas de restriction de l'usage de l'eau. L'ensemble des arbres de la ville peuvent ainsi être sauvés.

## La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) engagée aux côtés de la Ville pour préserver la biodiversité :

Le partenariat conclut au travers de la **convention qui lie la municipalité à la LPO** prévoit :

- Un **soutien technique** au service des espaces verts dans la gestion différenciée de l'environnement
- La **labellisation "Refuge LPO"** de l'Île-Parc Girodet et du cimetière de Talavard
- Des **actions de sensibilisation** menées dans le cadre scolaire ou auprès du grand public



- **Préconisation de façades de couleur blanche**, lors de chaque demande d'autorisation de travaux pour lutter contre la chaleur

- **Installation de panneaux photovoltaïques** pour favoriser le développement des énergies renouvelables, dès que cela est possible sur les toits des écoles et des autres bâtiments publics

- **Introduction d'un coefficient biotope** dans le Plan Local d'Urbanisme pour garantir dans chaque nouvelle construction une surface minimum végétalisée ou favorable à l'écosystème

- **Propreté de la ville et lutte contre les dépôts sauvages : 14 agents** du service propreté ramassent quotidiennement environ 4m<sup>3</sup> de déchets et les encombrants déposés de manière sauvage. L'expérimentation de caméras "chasseur" permet de limiter leur prolifération, dont les auteurs encourent **1 500 € d'amende**

# Une ville encore plus **solidaire**



## Le pouvoir d'achat des Bourcains préservé

- **Aucune hausse d'impôts depuis 3 ans** (après une diminution de 2 % par an pendant 6 ans). Pas d'augmentation de la taxe foncière cette année
- **Ouverture de la Maison du Pouvoir d'Achat : initiative inédite en France** pour bénéficier de tarifs préférentiels sur des offres négociées par la Mairie : mutuelle santé (+ de 250 foyers adhérents), assurances habitation, assurance pour animaux de compagnie, alarme individuelle, pièges antimoustiques, fioul, pellets... + 500 Bourcains accueillis
- **Pas de stationnement payant** à Bourg-lès-Valence

## La place de l'animal en ville améliorée

Plusieurs projets mis en œuvre en direction des animaux de compagnie et de leurs propriétaires :

- **Campagnes d'identification** et de **stérilisation** de chats errants
- **Ouverture d'un refuge** pour chats errants, "Chatipi"
- **Création d'un caniparc** pour libérer les chiens de leur laisse
- **Dispositif "Urgence pour mon animal de compagnie"** pour alerter les services de secours sur la présence d'un animal de compagnie en cas de départ soudain du domicile
- **Cours** de nutrition et d'éducation canine gratuits
- Offre pour une **assurance pour animaux de compagnie** via la Maison du Pouvoir d'Achat.



## Santé : une offre de soins renforcée grâce à l'ouverture du 1<sup>er</sup> Centre de santé départemental de la Drôme

En partenariat avec le Conseil départemental et le centre de soins infirmiers, ce centre accueillera **4 médecins généralistes** qui seront accompagnés de **2 assistants médicaux**, en complément des infirmières et des aide-soignantes.

- **Une ville plus accessible aux personnes en situation de handicap** : 2,9 millions d'euros sur 9 ans pour réaliser des travaux d'accessibilité
- **De nombreuses animations à destination des seniors** : thés dansants, repas de seniors, spectacle, colis de Noël, voyages, dictée intergénérationnelle, Dames de cœur pour rompre l'isolement

- **Favoriser la mise en relation des entreprises et des demandeurs d'emploi** via la Cellule emploi, l'organisation de "Jobs dating" réguliers en mairie, du salon de l'alternance, de l'apprentissage et de l'emploi
- **Un service logement** à l'écoute des habitants pour les accompagner dans leurs démarches

# Une ville encore plus humaine



## Une proximité du Maire et des élus avec les administrés

- **Permanences** : Madame le Maire reçoit tous les administrés, sans distinction (demandes d'emploi, de logement...)
- **Réunions de quartiers et de concertation**
- **Présence** aux conseils d'écoles et aux assemblées générales d'associations
- **Visites** aux commerces, aux entreprises, aux exploitations agricoles, aux acteurs culturels
- **Tournée des écoles** à chaque rentrée scolaire et repas dans les cantines
- **Patrouilles nocturnes** avec la police municipale



## Soutien à la lutte contre les violences faites aux femmes

- Organisation d'actions dans le cadre de la journée du 25 novembre
- Formation des agents d'accueil et des cadres de la mairie

## Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes

Des projets réalisés par les enfants élus au sein des écoles, pour former les citoyens de demain.

## Des animations et des festivités toute l'année

- Marché de Noël
- Festival des enfants
- Festival MusiKàBourg
- Lez'Arts Bourcains
- Fêtes du Rhône...

## Un Maire engagé à 100 %, pour faire avancer Bourg-lès-Valence

*“Si nous nous réjouissons des résultats positifs engrangés, nous ne devons pas pour autant nous en satisfaire, ni nous reposer sur nos lauriers. Conscients du chemin qu’il reste à parcourir, nous demeurons pleinement mobilisés dans notre action au service des Bourcaines et des Bourcains.”*

À mi-parcours de son deuxième mandat, Madame le Maire, Marlène Mourier, dresse le bilan du travail mené depuis 2020 avec son équipe et esquisse les perspectives de ce qu’il reste à accomplir.

Trois ans après votre réélection à la tête de la municipalité, quel regard portez-vous sur cette première partie de mandat ?

Nous maintenons le cap avec responsabilité. Les Bourcaines et les Bourcains m’ont renouvelé leur confiance pour poursuivre la transformation de Bourg-lès-Valence débutée dès 2014. Avec les élus qui m’ont fait l’honneur de m’accompagner, nous n’avons

jamais dévié des priorités que nous nous étions fixées et qui ont guidé tous les projets que nous avons réalisés jusqu’à présent.

Quelles sont ces priorités ?

**La santé :** on le sait, bénéficier d’un accès à une offre de soins de qualité constitue un impératif déterminant pour la qualité de vie d’une commune. C’est pourquoi

Bourg-lès-Valence accueillera le premier Centre de santé départemental de la Drôme construit en cœur de ville par la municipalité. Le projet initial a dû être retravaillé, ce qui a nécessité une révision des plans d'aménagement du bâtiment, d'où une livraison du Centre de santé décalée en septembre 2024.

**La sécurité**, dont j'assume personnellement la délégation : avec la police municipale, en collaboration avec la police nationale, nous menons un travail quotidien et veillons à développer nos dispositifs à l'image des 55 caméras de vidéoprotection déjà installées, que nous augmentons de 5 par an en moyenne.

**La préservation du pouvoir d'achat** : dès 2014, nous avons baissé les taux d'imposition de 2 % par an pendant 6 ans, sans jamais les augmenter. Ainsi, cette année encore, bien que l'État ait relevé les bases fiscales de 7,1 %, aucune hausse de la taxe foncière n'est appliquée à Bourg-lès-Valence et ce en dépit de la suppression de la taxe d'habitation. Nous avons aussi lancé cette année **la Maison du Pouvoir d'Achat**, une initiative unique en France qui permet aux habitants de bénéficier d'achats groupés ou d'offres négociées à des tarifs préférentiels grâce à la mairie.

**L'amélioration du cadre de vie**, qui se traduit par des projets d'envergure comme l'Île-Parc Girodet et plus simplement par tout ce qui contribue à rendre la ville plus agréable à vivre comme la propreté, les espaces verts...

**Ces priorités correspondent-elles aux attentes des Bourcaines et des Bourcains ?**

**Les habitants jugent que notre action va dans le bon sens**. C'est ce que révèlent les résultats d'une enquête que nous avons menée dernièrement. Les personnes interrogées estiment à 70 % que leur ville avance et 80 % d'entre eux se disent globalement satisfaits de l'action menée par la municipalité. Un projet phare tel que l'Île-Parc Girodet (parc, passerelle, belvédère) se trouve ainsi plébiscité à plus de 85 % des personnes interrogées.

De même, les enjeux et thématiques que nous estimons prioritaires sont aussi ceux des administrés, à l'image de la sécurité ou du cadre de vie, avec des sujets comme l'environnement et les espaces verts, la propreté...

**Quelles sont vos perspectives pour la suite du mandat ?**

**Continuer à mener une action ambitieuse malgré des marges de manœuvre budgétaires contraintes.**

Si nous pouvons nous réjouir de ces résultats positifs, nous ne devons pas nous en satisfaire pour autant, ni nous reposer sur nos lauriers. Nous demeurons pleinement engagés dans notre action au service des Bourcaines et des Bourcains et sommes parfaitement conscients du chemin qu'il reste à parcourir. De nombreux chantiers restent à mener, à poursuivre ou à amplifier. Nous devons nous montrer pragmatiques, établir l'ordre de nos priorités, tout en faisant preuve d'audace et d'imagination pour continuer à assurer des services de qualité à la population. Cela implique notamment une vision de long terme, une réflexion sur la ville que nous souhaitons pour demain, au-delà du mandat en cours.

**Comment pensez-vous y parvenir ?**

**Un nouveau dispositif de participation citoyenne.**

Nous souhaitons mettre en place dès les prochains mois un dispositif inédit de concertation et de co-construction, "BLV 2030", visant à établir une prospective pour notre ville à l'horizon 2030. Pour ce faire, nous souhaitons associer toutes celles et ceux à même d'imaginer l'avenir que nous désirons pour notre commune : les Bourcaines et les Bourcains, les acteurs économiques, associatifs et institutionnels, les agents de la collectivité qui demeurent les principaux artisans de la mise en œuvre de nos projets... Ce nouveau dispositif de participation citoyenne, dont nous aurons l'occasion de préciser les modalités concrètes très prochainement, s'inscrit parfaitement dans la volonté qui a toujours été la nôtre de privilégier la proximité et le contact direct avec les habitants, comme nous le faisons déjà à travers les permanences du Maire et des élus, nos visites aux entreprises, aux commerçants, aux agriculteurs ou encore nos réunions par quartiers avec l'ensemble des habitants.

Privilégier la proximité et le contact direct avec les habitants tout en construisant l'avenir pour nos enfants



## Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

### Futur pôle de santé polyvalent: un projet amélioré pour garantir une offre médicale de qualité aux habitants

Avant même que les travaux ne soient terminés, le Département de la Drôme a montré un grand intérêt pour le centre polyvalent de santé situé en cœur de ville. Bourg-lès-Valence accueillera ainsi prochainement le premier Centre de santé départemental de la Drôme défini comme suit: la municipalité loue des locaux au sein de l'immeuble Axe 7 et le Conseil départemental recrute et rémunère les médecins généralistes salariés.

Fonctionnant en lien avec l'association Centre de Soins et de Santé créée en 1976, à l'origine du projet, le Pôle de santé polyvalent sera finalement configuré pour accueillir quatre médecins généralistes avec, en plus, deux assistants médicaux, en complément des infirmières et des aides-soignantes. Afin d'attirer les professionnels de santé et leur proposer des conditions d'exercice plus attractives, le projet initial a ainsi dû être retravaillé, ce qui a nécessité une révision des plans d'aménagement du bâtiment, d'où une livraison du centre polyvalent de santé décalée en septembre 2024.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Patrick Pagnoux - Martine Imbert

---

## Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

### Un bilan catastrophique de l'équipe municipale

Au conseil municipal du 28/09, le Maire a dû encore rajouter de l'argent à la passerelle Girodet. La facture pharaonique atteint désormais 16 250 000 euros.

Enorme dérapage du budget ! Nous avons voté "Contre".

Explosion des tarifs de cantine, baisse des subventions aux associations et report à nouveau du centre de santé.

Depuis 9 ans, le maire consacre un budget démesuré à la communication et toujours pas de médecins à Bourg-Lès-Valence !

Wilfrid Pailhès – Christiane Ranc – Alexandre Pothain – Frédéric Tremblay – Maria Carlomagno – Denis Cluzel – Marie-Hélène Miramont – Georges Ishacian



## Trophées des bénévoles du sport : des Bourcains mis à l'honneur

Mardi 26 septembre dernier avait lieu à l'Hôtel de Région à Lyon la 1<sup>ère</sup> édition des Trophées des bénévoles du Sport, une cérémonie destinée à récompenser les bénévoles de clubs sportifs les plus méritants.

Parmi les différents lauréats distingués, Christine Cluset, membre de l'Espérance nautique de Bourg-lès-Valence, s'est vue décernée le prix de la catégorie "Arbitre". Eric Munier faisait quant à lui partie de la liste des nommés dans la catégorie "Coach entraîneur" pour le club de rugby à XIII Fauteuil de Valence – La Voulte. L'ensemble de l'équipe municipale leur adresse à tous les deux ses sincères félicitations.



## Hommage à Georges Mounier, ancien Président du Basket Club de Bourg-lès-Valence

Disparu le 26 septembre dernier à l'âge de 68 ans, l'ensemble de l'équipe municipale tient à saluer son engagement au service de la vie associative de la commune et adresse à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

## Propreté des canaux : stop aux incivilités !

Lieux de détente et sites patrimoniaux de notre ville, les canaux constituent également des espaces naturels et de biodiversité à préserver. Il est donc rappelé aux riverains et aux passants l'interdiction d'y jeter des déchets, y compris dans les canaux qui relèvent du domaine privé.

### Travaux d'élagage

Jusqu'au 15 mars 2024, ont lieu sur la commune des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de lignes à haute tension (225KV Beauchastel – Beaumont-Montoux 1). En cas de contestation les intéressés peuvent s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

#### RTE GMR DAUPHINE

73, rue du Progrès – 38176 Seyssinet  
Pariset Cedex  
GAUTHIER Frédéric (04 38 70 13 13)  
ou ALOY Clément (04 38 70 13 13)

## État civil

### NAISSANCES

Antoine Loreau  
Emy Marsella Schwartzmann  
Soulaymane Mazzarella

Lou Gaillard  
Théodore Pabion  
Sofia Lounis

Liam Crouzet  
Yanis Belmadani  
Soëly Poutrelle

**Erratum: dans la rubrique d'état-civil de notre précédente édition, la naissance de Gabin De Conceicao était annoncée sous un prénom qui n'était pas le bon. Nous présentons toutes nos excuses à sa famille pour cette erreur.**

### DÉCÈS

Kapriel Simonian  
Paulette Vassy  
Omar Idriss  
Christian Moreau  
Christiane Roche

Christian Bastello  
Daniel Chaponneau  
Joseph Costagliola  
Simone Bret  
Leonardo Foffa

Denise Clemente  
Avadis Yessayan  
Thomas Vallez  
Janine Breyse  
Vincenzo Todaro

### MARIAGES

Gaëtan Fourez / Athéna Desoubrie  
Loïc Busseuil / Aline Turquier  
Gaël Barthelemy / Maminirina Tsimiraho

Maxime Gilles / Dina Yartseva  
Jean-Daniel Grange / Lisa Rimet

### PARRAINAGES

Flavio Bidoli

# JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



## FLASH MOB

**24  
NOV  
2023** | **LYCÉE  
DES  
3 SOURCES  
14 h**

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE